



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 25 FEVRIER 2025.**

Conseillers en exercice	:	33
Présents	:	21
Pouvoirs	:	7
Absent excusé	:	1
Absents	:	4

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq Février, à dix-huit heures trente, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur le Maire et sur convocation qui leur a été adressée le dix-neuf Février deux mille vingt-cinq.

**Etaient présents :**

M. Paul CARRERE, Maire,

M.M. Isabelle CANTEGREIL, Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY, Rose-Marie ABRAHAM, Claude LABORDE, Christelle GUILHEMSAN, Anaïs CADIS, Daniel BIREMONT, Nathalie MOMEN, Adjoints

M.M. Philippe BOUCHONNEAU, Martine COULODOU, Daniel REISEMBERG, Marie-Christine ALTIMIRA, Véronique CARRERE, Didier STEVENIN, Angéline GUILHEMSAN, Nacira LAROUSSE, Christian PIT, Arnaud BRUNET, Philippe ESPUNA, Katia LEFEVRE

**Absents excusés ayant donné Pouvoirs :**

M. Yannick VILLATORO à Mme Anaïs CADIS

M. Alain CLOUTOUR à M. Daniel BIREMONT

Mme Pascale MOURIERE à M. Philippe ESPUNA

M. Michel GOURDON à M. Claude LABORDE

M. Nicolas MATHIO à M. Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY

Mme Céline BROQUERE à Mme Christelle GUILHEMSAN

Mme Anaïs BAREYT à Mme Nacira LAROUSSE

**Absent excusé :**

M. Mickael EECKHOUDT

**Absents :**

M.M. Cyril BIREMONT, Luc SCOGNAMIGLIO, Pierre GALIBERT, Annick CREISMEAS

**Secrétaire de séance :**

M. Claude LABORDE

Point 07 de l'ordre du jour.

Délibération n° 2025.016.

Objet : EXAMEN DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2024 - COMMUNE DE MORCENX  
-LA-NOUVELLE, LOTISSEMENTS COMMUNAUX DE MORCENX-LA-NOUVELLE



Point 07 de l'ordre du jour.

Délibération n° 2024.016.

Objet : EXAMEN DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2024 - COMMUNE DE MORCENX-LA-NOUVELLE, LOTISSEMENTS COMMUNAUX DE MORCENX-LA-NOUVELLE

Monsieur le Maire demande de bien vouloir désigner un Président de séance et il propose la candidature de Monsieur Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY, 2ème Adjoint de la Commune Nouvelle et vice-Président de la commission Finances, conformément à l'article 2121- 14 du C.G.C.T.

Après débats,

Le Conseil Municipal, à mains levées, à l'unanimité

.DESIGNE Monsieur BAYLAC-DOMENGETROY, Président de la Séance.

Monsieur Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY, Président de la séance du conseil municipal de la commune nouvelle :

- donne lecture des comptes administratifs de l'exercice 2024 de la commune historique de Morcenx-la-Nouvelle, de ses budgets annexes lotissements, dressés par Monsieur le Maire de la commune, Monsieur Paul CARRERE, annexés ci-joint avec une note de synthèse.

## COMPTES ADMINISTRATIFS 2024

### BALANCE GENERALE – COMMUNE DE MORCENX-LA-NOUVELLE

Libellés	Prévu	Réalisé	A continuer	Total
<b>Section de Fonctionnement</b>				
Dépenses	10 577 749,97 €	8 754 621,79 €		8 754 621,79 €
Recettes	10 577 749,97 €	11 018 399,37 €		11 018 399,37 €
Déficit				
Excédent		2 263 777,58 €		2 263 777,58 €
<b>Section d'Investissement</b>				
Dépenses	7 515 487,63 €	3 091 607,13 €	1 402 810,64 €	4 494 417,77 €
Recettes	7 515 487,63 €	3 440 511,10 €	926 429,79 €	4 366 940,89 €
Déficit			-476 380,85 €	-127 476,88 €
Excédent		348 903,97 €		
<b>Résultat global</b>				
Déficit			-476 380,85 €	
Excédent		2 612 681,55 €		2 136 300,70 €



### BALANCE GENERALE - LOTISSEMENT PERNAUTUC II

Libellés	Prévu	Réalisé	A continuer	Total
<b>Section de Fonctionnement</b>				
Dépenses	671 000,00 €	20 678,78 €		20 678,78 €
Recettes	671 000,00 €	0,00 €		0,00 €
Déficit		-20 678,78 €		-20 678,78 €
Excédent				
<b>Section d'Investissement</b>				
Dépenses	390 858,61 €	160 858,61 €		160 858,61 €
Recettes	390 858,61 €	0,00 €		0,00 €
Déficit		-160 858,61 €		-160 858,61 €
Excédent				
<b>Résultat global</b>				
Déficit		-181 537,39 €		-181 537,39 €
Excédent				

### BALANCE GENERALE - LOTISSEMENT DU BOURDIOU

Libellés	Prévu	Réalisé	A continuer	Total
<b>Section de Fonctionnement</b>				
Dépenses	76 760,71 €	76 759,83 €		76 759,83 €
Recettes	76 760,71 €	76 759,83 €		76 759,83 €
Déficit				
Excédent		0,00 €		0,00 €
<b>Section d'Investissement</b>				
Dépenses	41 788,71 €	41 788,71 €		41 788,71 €
Recettes	41 788,71 €	41 788,71 €		41 788,71 €
Déficit				
Excédent		0,00 €		0,00 €
<b>Résultat global</b>				
Déficit				
Excédent		0,00 €		0,00 €



### BALANCE GENERALE - LOTISSEMENT DE L'HOSTE

Libellés	Prévu	Réalisé	A continuer	Total
<i>Section de Fonctionnement</i>				
Dépenses	37 948,03 €	17 146,14 €		17 146,14 €
Recettes	37 948,03 €	20 294,03 €		20 294,03 €
Déficit				
Excédent		3 147,89 €		3 147,89 €
<i>Section d'Investissement</i>				
Dépenses	31 687,84 €	31 687,84 €		31 687,84 €
Recettes	31 687,84 €	16 746,14 €		16 746,14 €
Déficit		-14 941,70 €		-14 941,70 €
Excédent				
<i>Résultat global</i>				
Déficit		-11 793,81 €		-11 793,81 €
Excédent				

Après débats, à mains levées, le Conseil Municipal, Monsieur Paul CARRERE s'étant retiré pour le vote :

- DECIDE d'approuver les Comptes Administratifs 2024 du Budget Principal de la Commune de Morcenx-la-Nouvelle

27 voix Pour  
0 voix Contre  
0 Abstentions

- DECIDE d'approuver les Comptes Administratifs 2024 du Budget Annexe du lotissement de Pernautuc II

27 voix Pour  
0 voix Contre  
0 Abstentions

- DECIDE d'approuver les Comptes Administratifs 2024 du Budget Annexe du lotissement du Bourdiou

27 voix Pour  
0 voix Contre  
0 Abstentions

- DECIDE d'approuver les Comptes Administratifs 2024 du Budget Annexe du lotissement de l'Hoste

27 voix Pour  
0 voix Contre  
0 Abstentions



## BALANCE GENERALE – COMPTES ADMINISTRATIFS AGREGES 2024

Libellés	Prévu	Réalisé	A continuer	Total
<b>Section de Fonctionnement</b>				
Dépenses	11 363 458,71 €	8 869 206,54 €		8 869 206,54 €
Recettes	11 363 458,71 €	11 115 453,23 €		11 115 453,23 €
Déficit				
Excédent		2 266 925,47 €		2 266 925,47 €
<b>Section d'Investissement</b>				
Dépenses	7 979 822,79 €	3 325 942,29 €	1 402 810,64 €	4 728 752,93 €
Recettes	7 979 822,79 €	3 499 045,95 €	926 429,79 €	4 425 475,74 €
Déficit			-476 380,85 €	-303 277,19 €
Excédent		173 103,66 €		
<b>Résultat global</b>				
Déficit			-476 380,85 €	
Excédent		2 419 350,35 €		1 942 969,50 €

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe que conformément à l'article R421-1 à R 421-7 du Code de Justice administrative le Tribunal Administratif de Pau peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission aux services de l'Etat. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible via le site Internet <http://telerecours.fr>

Fait à Morcenx la Nouvelle, le 25/02/2025.

Le Secrétaire de séance,  
Claude LABORDE.

Le Maire,  
Paul CARRERE.



Copies : Préfecture  
Chrono – Dossier CM  
Compta



# NOTE DE SYNTHÈSE COMPTE ADMINISTRATIF

## COMMUNE DE MORCENX-LA-NOUVELLE

### COMMUNE :

#### Démographie :

La population INSEE passe de 5108 habitants en 2023 à **5114 habitants en 2024**. La hausse démographique s'amorce, le résultat du dernier recensement étant lissé sur plusieurs années.

#### Equilibre financier :

Le Compte Administratif 2024 de la Commune présente un excédent de fonctionnement de **2.263.777,58 €** avec un excédent N-1 reporté de 1.207.370,88 €.

La section d'investissement de l'année présente elle aussi un excédent de **348.903,97€**.

Les restes à réaliser s'élevant à 1.402.810,64 € en dépenses et 926.429,79 € en recettes, l'excédent d'investissement couvre seulement une partie du solde des restes à réaliser. L'excédent de fonctionnement sera donc en partie affecté en investissement à la fois pour couvrir le solde du besoin de financement des restes à réaliser mais aussi une partie des investissements 2025 à inscrire. Seuls 600.000 € seront reportés en fonctionnement en 2025.

Ce résultat est obtenu en n'ayant réalisé aucun emprunt sur 2024 et grâce à la cession de biens immobiliers pour 211.850 €.

#### Fiscalité et dotations de l'état :

**Les taux de fiscalité n'ont pas été augmentés en 2024** et l'évolution des bases était de 3,9 %.

La taxe additionnelle sur les droits de mutation augmente très légèrement en 2024 (de 168.606 € à 172.146 €).

Les compensations augmentent de 19.343 €.

La DGF et la DSR augmentent de 19.280 €

La DCRTP est rabotée de 2.934 €.

Les attributions de compensation versée par la communauté de communes augmentent de 11.677 €

Le bénéfice du FPIC s'éteint progressivement, il perd 5.203 € entre 2023 et 2024

La TCCFE baisse de 82.814 €, baisse liée aux mesures de bouclier tarifaire sur le tarif de l'énergie

Les taxes sur les pylônes augmentent de 31.510 €

Enfin la commune a perçu en 2024 2 nouvelles dotations : une liée à son statut de commune nouvelle et l'autre au titre des aménités du territoire, le tout pour 75.529 €.



### Capacité d'autofinancement :

L'épargne brute hors produits de cession et autres produits et charges exceptionnels est de 1.298.358,81 €.

Les travaux en régie (fournitures et main d'œuvre) sont considérés comme des charges d'équipement et sont donc à ajouter à ce résultat pour obtenir la CAF brute.

Cette **CAF brute annuelle** s'élève donc **1.523.358,84 €** et couvre le remboursement en capital de la dette : 875.412,86 €.

Il reste donc après le remboursement en capital de la dette une **CAF nette de 647.945,98 €** pour financer les dépenses d'équipement de **2.186.767,76 €**. Le reste des dépenses d'équipement est financé par les subventions encaissées (447.135,23 €), par les cessions d'immobilisations (211.850,00 €), et par les ressources propres (FCTVA et taxe d'aménagement (241.319,94 €).

### Endettement :

Fin 2024, la **dette** communale du budget principal (dette SYDEC incluse) est passée de **6.782.011,28 €**, à **5.901.601,07 €**, sans nouvel emprunt direct.

La collectivité n'a aucun emprunt toxique et une nouvelle année **se désendette de 880.410,21 €**. Sa capacité de remboursement se situe fin 2024 à **3,87 années** (Dette / épargne brute).

Il n'y a plus de ligne de trésorerie en cours au 31/12/2024.

### Effort sur les charges de fonctionnement :

- le 011 « charges à caractère général » a augmenté de 2.020.673,16 € à 2.024.349,96 € (+0,19%)

La hausse est plus que maîtrisée considérant l'inflation

- le 012 « charges de personnels » a augmenté de 4.501.708,16 € à 4.796.252,57 € (+6,54%)

Le glissement vieillesse technicité (GVT) habituel représente une hausse annuelle de 1,5%, soit environ 50.000,00 €. L'harmonisation du régime indemnitaire représente une augmentation de l'enveloppe annuelle d'environ 25.000 € sur 2024.

Les crédits affectés pour les remplacements d'agents malades augmentent encore de 20 000 € (248.729 €), à cause d'une importante sinistralité, compensés toutefois par les remboursements de l'assurance.

A noter le remplacement d'un agent en CET qui impacte la masse salariale de 26.469 € et les élections causées par la dissolution qui entraîne des charges d'heures supplémentaires de plus de 8.000 €.

Le désendettement de la collectivité a permis de réduire les charges d'intérêt de 8.793 €.

Au total, l'évolution moyenne annuelle des dépenses réelles de fonctionnement est de **4,42 % entre 2023 et 2024**

Dans le même temps, les recettes réelles de fonctionnement ont quant à elles augmenté de **7,66 %**.



A noter tout de même une majoration des recettes sur 2024 de près de concernant 2023 mais comptabilisées sur 2024

#### Des dépenses d'équipement maîtrisées :

Les dépenses d'équipement s'élèvent en 2024 à **2.186.767,76 €**, travaux en régie inclus, subventionnées à hauteur de 447.135,23 € (subventions perçues).

Dépenses d'équipement par opération	Budget 2024	Réalisé 2024	Restes à réalisés
Travaux en régie	300 000,00 €	225 000,03 €	- €
Salle multi activités sportives (RAR)	1 000 000,00 €	829 458,40 €	116 733,47 €
ADAP 1ère phase (RAR)	11 260,00 €	- €	- €
Cloche église Morcenx Bourg (RAR)	1 000,00 €	- €	- €
Fonds de concours	76 000,00 €	- €	
Frais d'études	20 800,00 €	- €	16 452,00 €
Acquisition Terrains/bâtiment	315 000,00 €	- €	
Travaux de bâtiments	422 778,00 €	206 780,95 €	141 473,50 €
Travaux de voirie (dont luminaires)	335 000,00 €	13 514,62 €	2 303,71 €
Equipements divers	103 000,00 €	7 176,96 €	49 615,34 €
Acquisition de matériels (dont panneaux lumineux)	450 000,00 €	322 284,49 €	30 803,80 €
Revitalisation centre-ville (financement attendu 50% étude puis 30%)	500 000,00 €	39 261,00 €	19 944,00 €
Aménagement routier routes départementales	256 000,00 €	181 768,56 €	2 597,53 €
Crèche (financement attendu 30% puis 50%)	1 150 000,00 €	273 935,80 €	874 589,92 €
Hangar, serres (financement attendu 35%)	60 000,00 €	- €	19 352,07 €
Aménagements sportifs(skate park, pump track, pala...)	180 000,00 €	77 476,85 €	4 376,40 €
Rénovation écologique (gain élec/15 ans)	1 102 004,12 €	10 110,10 €	124 568,90 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 282 842,12 €</b>	<b>2 186 767,76 €</b>	<b>1 402 810,64 €</b>

#### Etat des provisions :

Fin 2024, les provisions pour créances douteuses sont portées à **131.568,47 €**, incluant celles historiques de l'ex-service des eaux et assainissement.

#### En conclusion :

La Commune poursuit ses objectifs de désendettement, de maîtrise des dépenses de fonctionnement en faisant face à la baisse des dotations et à l'augmentation naturelle des charges de personnels. En parallèle, un effort est fait pour trouver des financements par subventions et ainsi limiter le reste à charge des dépenses d'équipement engagées.



## LOTISSEMENTS :

Globalement les budgets lotissements sont en déficits essentiellement causés par le non renouvellement de prêts et au stock de terrains non encore vendus.

### Bourdiou :

Le lotissement du Bourdiou est clôturé au 31/12/2024 après avoir reversé un excédent exceptionnel au budget principal de 34.970,12 €. Il n'y a plus de terrains à vendre.

Ce lotissement ne fait plus état d'emprunt en 2024

### Pernautuc 2 :

Le lotissement de Pernautuc 2 est en déficit de fonctionnement de - **20.678,78 €** et en déficit d'investissement de - **160.858,61 €** représentant le stock de terrains cessibles.

Aucune écriture n'a été passée sur l'exercice

Ce lotissement ne fait plus état d'emprunt en 2024

### L'Hoste :

Le lotissement de l'Hoste est en excédent de fonctionnement de **3.147,89 €** et en déficit d'investissement de - **14.941,70 €** représentant le stock de terrains cessibles, soit 1 lot réservé qui devrait être vendu en 2025.

Ce lotissement ne fait pas état d'emprunt en 2024.

## BALANCE GENERALE – COMPTES ADMINISTRATIFS AGREGES 2024

Libellés	Prévu	Réalisé	A continuer	Total
<b>Section de Fonctionnement</b>				
Dépenses	11 363 458,71 €	8 869 206,54 €		8 869 206,54 €
Recettes	11 363 458,71 €	11 115 453,23 €		11 115 453,23 €
Déficit				
Excédent		2 246 246,69 €		2 246 246,69 €
<b>Section d'Investissement</b>				
Dépenses	7 979 822,79 €	3 325 942,29 €	1 402 810,64 €	4 728 752,93 €
Recettes	7 979 822,79 €	3 499 045,95 €	926 429,79 €	4 425 475,74 €
Déficit			-476 380,85 €	-303 277,19 €
Excédent		173 103,66 €		
<b>Résultat global</b>				
Déficit			-476 380,85 €	
Excédent		2 419 350,35 €		1 942 969,50 €